Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STMG, veuillez visiter :
coursbacstmg.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC STMG • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Bac STMG

Droit et Économie

Session 2023 • Code sujet : **23-MGDEG11Bis** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **16**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Le dol et l'annulation d'une vente immobilière (4 questions) **Page 3**

2. La politique budgétaire de l'État en temps de crise (5 questions) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Droit et économie/2023/Bac STMG - Droit et économie - Session 2023 - 2-Sujet.pdf

1. Le dol et l'annulation d'une vente immobilière

John BEEBOP achète une maison après avoir cru que le graffiti sur le muret était l'œuvre d'un artiste célèbre, et le vendeur Maxime FOLEY reconnaît la beauté de l'œuvre. Apprenant ensuite que le graffiti a été réalisé par un jeune du quartier, l'acquéreur demande l'annulation de la vente pour dol, au regard des textes et décisions de justice fournis.

Question 1. Résumez les faits de la situation en utilisant des qualifications juridiques.

John BEEBOP est l'acquéreur et Maxime FOLEY le vendeur d'une maison située à Saint-Gravelay. Avant la vente, John croit que le graffiti présent sur le muret est l'œuvre de Mac Flash et manifeste son intérêt pour celui-ci. Maxime reconnaît la beauté du graffiti, sans affirmer qui l'a réalisé. Après la vente, un voisin indique que l'auteur est un jeune du quartier et que le vendeur le savait. John estime que son consentement a été vicié par un dol et demande en justice la nullité du contrat de vente.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'acquéreur John BEEBOP demande la nullité de la vente conclue avec Maxime FOLEY pour dol allégué.

Question 2. Développez l'argumentation juridique que John BEEBOP peut avancer pour demander l'annulation de la vente.

Règle : selon les articles 1130 et 1137 du Code civil, le dol peut résulter d'un mensonge ou de la dissimulation intentionnelle d'une information déterminante. Sans ce dol, l'acquéreur n'aurait pas contracté ou aurait contracté autrement. La preuve incombe à John (article 1315) ; les arrêts fournis confirment qu'il faut établir l'intention du vendeur et le caractère déterminant de l'information.

Application : John peut faire valoir qu'il a clairement montré l'importance du graffiti dans sa décision et que Maxime l'a encouragé. Il peut soutenir que le vendeur connaissait l'identité de l'auteur et l'a volontairement dissimulée. Si ces éléments sont prouvés, il pourra demander la nullité de la vente.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Si John prouve la dissimulation intentionnelle d'une information déterminante pour son achat, la vente peut être annulée pour dol.

Question 3. Proposez les arguments juridiques que Maxime FOLEY pourrait opposer à la demande d'annulation de la vente.

Maxime peut contester les conditions du dol, dont la preuve incombe à John selon l'article 1315 du Code civil. Il peut soutenir qu'il n'a jamais affirmé que le graffiti était de Mac Flash : reconnaître sa beauté ne constitue pas nécessairement un mensonge. Il peut aussi nier avoir connu l'identité de l'auteur ; les propos rapportés par le voisin ne suffisent pas, à eux seuls, à prouver sa connaissance ni une dissimulation volontaire.

Enfin, John doit démontrer que cette information était déterminante pour son consentement. Maxime peut rappeler que la maison répondait aussi aux critères de localisation de l'acquéreur. Si l'enjeu concernait seulement l'estimation économique du graffiti, l'article 1136 exclut que cette erreur suffise à obtenir la nullité.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Sans preuve d’un mensonge ou d’une dissimulation intentionnelle déterminante, Maxime peut demander le rejet de l’action en nullité.

Question 4. Expliquez en quoi la Cour de cassation est indispensable au système juridique français.

La Cour de cassation est la juridiction suprême de l’ordre judiciaire. Saisie d’un pourvoi, elle ne rejuge pas les faits : elle vérifie si les juridictions précédentes ont correctement appliqué le droit. Si une règle a été méconnue, elle peut casser la décision et, le plus souvent, renvoyer l’affaire devant une juridiction de fond. Son contrôle contribue à harmoniser l’interprétation des textes par les tribunaux sur l’ensemble du territoire. Elle favorise ainsi l’égalité des justiciables, la prévisibilité des décisions et la sécurité juridique.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Elle contrôle l’application du droit et contribue à garantir une interprétation uniforme par les juridictions judiciaires.

2. La politique budgétaire de l'État en temps de crise

Les annexes présentent l'évolution des dépenses, des recettes, du déficit et de la dette publics, ainsi que le rebond de l'activité après la crise sanitaire. Elles décrivent aussi les mesures de la loi de finances rectificative pour 2022, notamment les aides au pouvoir d'achat, le soutien aux ménages et aux entreprises et la renationalisation d'EDF.

Question 1. Distinguez le déficit public de la dette publique et retrouvez par le calcul le déficit public pour l'année 2021.

Le **déficit public** est un flux annuel : lorsque les dépenses dépassent les recettes, le solde est négatif. La **dette publique** est un stock : elle correspond aux emprunts accumulés et restant dus à une date donnée. En 2021, les recettes représentent 52,5 % du PIB et les dépenses 59,0 %. Le solde est donc de 52,5 - 59,0 = -6,5 points de PIB. Le déficit, exprimé en valeur absolue, atteint ainsi 6,5 % du PIB.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Déficit public en 2021 : 6,5 % du PIB. Dette publique : 112,8 % du PIB.

Question 2. Commentez l'évolution des dépenses et des recettes publiques des administrations publiques.

Période	Dépenses publiques	Recettes publiques
1993-2019	Progression globale, avec des fluctuations et une hausse après 2008.	Progression globale, d'environ 49 % à près de 53 % du PIB.
2020	Forte hausse : 61,4 % du PIB.	52,5 % du PIB.
2021	Recul à 59,0 % du PIB.	Stable à 52,5 % du PIB.

Sur longue période, les recettes et les dépenses augmentent globalement en part du PIB. La crise sanitaire creuse fortement leur écart en 2020 ; en 2021, le recul des dépenses réduit cet écart, sans le supprimer.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les dépenses et les recettes progressent globalement jusqu'en 2019. La crise creuse leur écart en 2020 ; les dépenses diminuent en 2021, tandis que les recettes restent stables.

Question 3. Montrez en quoi les dépenses publiques favorisent la consommation.

Les dépenses publiques soutiennent la consommation en préservant le revenu disponible des ménages ou en réduisant leurs dépenses contraintes. Les prestations sociales, les retraites, les bourses et les aides de rentrée apportent des ressources directement consommables. L'activité partielle et les salaires publics préservent les revenus et l'emploi. Le bouclier tarifaire, les aides au carburant et les aides au logement limitent certaines dépenses. En 2020 et 2021, l'activité partielle a notamment protégé les revenus des ménages. Ces mesures soutiennent la demande, même si une partie des sommes reçues peut être épargnée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les transferts, les revenus préservés et les aides aux dépenses contraintes maintiennent le pouvoir d'achat et soutiennent la consommation des ménages.

Question 4. Expliquez les principales politiques économiques mises en œuvre dans la loi de finances rectificative pour 2022.

La LFR 2022 relève des dépenses publiques et mobilise des mesures fiscales pour soutenir les ménages, les entreprises et l'activité. Elle ouvre 44 milliards d'euros de crédits, dont 20 milliards pour le pouvoir d'achat.

1. **Soutien aux ménages :** revalorisation des retraites et prestations, aides de rentrée, repas étudiants à 1 euro et mesures contre la hausse de l'énergie et des carburants.
2. **Soutien à l'activité :** aides aux entreprises touchées par la crise, prêt garanti « Résilience » et prolongation du chômage partiel pour certains salariés.
3. **Action de l'État :** 9,7 milliards d'euros pour renationaliser EDF, ainsi que des compensations aux collectivités.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La LFR 2022 soutient le pouvoir d'achat et l'activité, limite les coûts de l'énergie, protège certains emplois et renationalise EDF.

Question 5. Rédigez une argumentation permettant de répondre à la question : « La politique budgétaire de l'État est-elle efficace en temps de crise ? »

En période de crise, la politique budgétaire peut amortir le choc en soutenant les revenus et l'activité. En 2020, l'activité partielle a préservé l'emploi ; les aides et prêts garantis ont soutenu les entreprises et limité les faillites. Les aides budgétaires directes ont représenté 3,1 % du PIB en 2020 et 4,1 % en 2021. La demande intérieure et l'emploi ont ensuite rebondi, même si ces résultats dépendent aussi d'autres facteurs.

Cette efficacité a des limites : les aides peuvent être épargnées ou mal ciblées, tandis que les dépenses creusent déficit et dette. Leur effet sur le pouvoir d'achat peut aussi être réduit par l'inflation. La politique budgétaire est donc utile si elle est rapide, ciblée et adaptée à la durée de la crise, mais elle ne suffit pas à elle seule.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Oui, elle peut amortir la crise et soutenir la reprise, à condition que les mesures soient rapides et ciblées. Son coût budgétaire et les risques d'inflation en limitent toutefois l'efficacité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de Droit et Économie du baccalauréat technologique STMG, session 2023, porte le code 23-MGDEG11Bis. Elle dure 4 heures, coefficient 16, et comprend deux parties de 10 points chacune. Le droit porte sur le dol lors d'une vente immobilière et le rôle de la Cour de cassation. L'économie étudie les finances publiques, la consommation et les mesures budgétaires en temps de crise.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le dol repose sur des manœuvres, des mensonges ou la dissimulation intentionnelle d'une information déterminante pour le consentement.
- Un vice du consentement peut entraîner la nullité si, sans lui, la partie n'aurait pas contracté ou aurait contracté à des conditions substantiellement différentes.
- Le déficit public est un flux annuel, tandis que la dette publique est un stock d'emprunts accumulés.
- Les transferts et aides publics peuvent soutenir le revenu disponible des ménages et favoriser leur consommation.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour caractériser un dol, vérifiez l'intention du vendeur, l'information dissimulée et son caractère déterminant pour l'acheteur.
- Appuyez les arguments des deux parties sur les faits et le Code civil, sans confondre dol et simple erreur sur la valeur.
- Pour le déficit de 2021, soustrayez les recettes publiques des dépenses publiques et exprimez le résultat en points de PIB.
- Dans l'argumentation économique, mobilisez les annexes, examinez les effets et les limites, puis concluez clairement.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment retrouver le déficit public de 2021 avec le tableau ?

Soustrayez les recettes publiques des dépenses publiques : 59,0 % du PIB moins 52,5 % du PIB donne 6,5 % du PIB. Le tableau présente le déficit avec un signe négatif : -6,5 %.

Q : Quelles conditions faut-il vérifier pour invoquer le dol dans la vente ?

Il faut établir un comportement intentionnel du vendeur, comme une manœuvre, un mensonge ou une dissimulation, et démontrer que l'information était déterminante pour l'acheteur. La charge de la preuve incombe à celui qui invoque le dol.

Q : Comment organiser le temps entre les deux parties ?

Chaque partie vaut 10 points et peut être traitée dans l'ordre choisi, mais il faut indiquer la partie traitée. Aucun temps précis par partie n'est imposé : répartissez-le selon les questions et gardez un moment pour relire.

Q : Quels critères faut-il respecter dans les réponses pour le jury ?

Répondez précisément à chaque consigne, qualifiez juridiquement les faits et justifiez les arguments avec les ressources fournies. En économie, appuyez-vous sur les données des annexes et construisez une argumentation cohérente, étayée et répondant explicitement à la question.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Droit et économie/2023/Bac STMG - Droit et économie - Session 2023 - 2-Sujet.pdf
Ressources Bac STMG : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.